



Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

La trame verte et bleue, qu'es aquò ?

Vers la mise en place d'actions locales concrètes



Lexique *

Fragmentation : Tout phénomène artificiel ou naturel de morcellement des milieux qui diminue la surface des habitats naturels et augmente leur isolement. Elle a pour conséquence la diminution des possibilités de déplacement vital des espèces.

Ilot de nature ou réservoir de biodiversité : Espace où la biodiversité est la plus riche, car l'ensemble des conditions vitales des espèces y sont réunies.

Corridor écologique : Liaison fonctionnelle entre deux îlots de nature permettant le déplacement d'espèces animales et végétales. Il peut être linéaire ou non, terrestre (haies, bandes enherbées) ou aquatique (cours d'eau, mares).

Continuité écologique : Ensemble du maillage d'espaces ou de milieux constitués par les îlots de nature et les corridors écologiques. Il s'agit de l'ensemble des milieux favorables à une espèce.

Trame verte et bleue (TVB) : Ensemble des continuités écologiques sur le territoire français.

Mosaïque agricole : Milieu à dominante agricole où les parcelles se trouvent en mosaïque avec des zones de pelouses sèches, de friches, de garrigues plus ou moins fermées, ou même de forêts.

Solidarité écologique : La solidarité écologique est l'étroite interdépendance, la communauté de destin, des êtres vivants (dont l'homme) entre eux et avec les milieux naturels ou aménagés, sur deux espaces géographiques contigus ou non. En plus d'une cohésion écologique, elle renvoie à une cohésion sociale.

*Mots en **bleu** dans le texte

Plaquette réalisée avec le concours de:



Conservatoire
des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon

**Parc naturel régional
de la Narbonnaise en Méditerranée**

La TVB, Qu'es aco ?
Aout 2011

Réalisé par l'Equipe du Parc
Pauline Bernard
Thierry Laniesses
Fanchon Richart



Pourquoi préserver la biodiversité et les paysages ?

CE QU'IL FAUT RETENIR !



Au même titre que le changement climatique, la perte de biodiversité est un des enjeux planétaires de ce début de 21ème siècle, ayant des conséquences écologiques, sociales et économiques.

Nous avons besoin de la biodiversité...

La **biodiversité**, c'est le tissu vivant de notre planète et nous en faisons partie. La biodiversité dite "**remarquable**" regroupe les espèces rares ou protégées (comme l'Aigle de Bonelli ou la Centaurée de la Clape) et la biodiversité dite "**ordinaire**" correspond aux espèces qui nous entourent au quotidien dans nos jardins, sur les parcelles agricoles ou les bords de routes. La biodiversité a une valeur simplement parce qu'elle existe, mais également parce qu'elle nous rend **des services au quotidien** (voir encadré) !

...Et la biodiversité a aussi besoin de nous !

La **fragmentation** et la **destruction des milieux naturels** par l'Homme sont aujourd'hui identifiées comme les principales causes d'**érosion de la biodiversité**. Cette fragmentation peut être provoquée par les **extensions urbaines** ou des **espaces en agriculture intensive**, ou encore la construction d'**infrastructures de transports** (route, voie ferrée). Stopper l'érosion de la biodiversité nécessite des actions. La biodiversité a donc aussi besoin de nous !

Les services rendus par les écosystèmes

Nous dépendons de la nature pour la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons, l'oxygène que nous respirons. Les milieux naturels nous fournissent également les ressources génétiques indispensables pour assurer notre futur (molécules utilisées dans l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire). Il s'agit des **services d'approvisionnement**.

Les milieux naturels nous offrent un cadre de vie dans lequel nous pouvons nous détendre, pratiquer un sport ou une activité traditionnelle (chasse, pêche, randonnée...). Ce sont les **services culturels**.

La végétation des milieux humides peut être à l'origine de phénomènes de filtration naturelle de l'eau et les organismes décomposeurs peuvent participer à la fertilisation naturelle des sols. Il s'agit des **services de régulation**.



Pourquoi une trame verte et bleue ?

CE QU'IL FAUT RETENIR !



En structurant un maillage de milieux naturels, semi-naturels et cultivés de bonne qualité écologique, la Trame Verte et Bleue préserve :

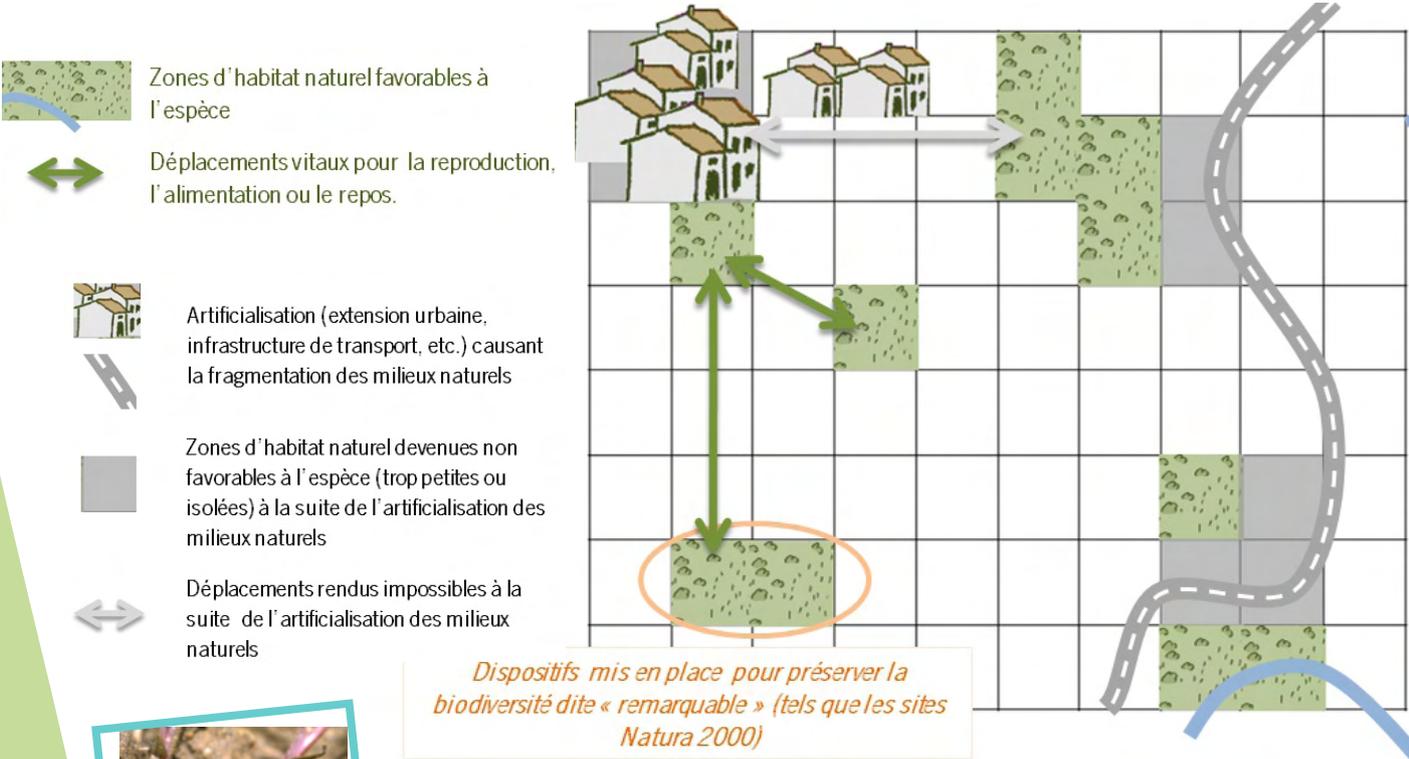
- la biodiversité remarquable et ordinaire,
- les services rendus par les écosystèmes,
- et la qualité des paysages.

Considérer la trame verte et bleue, c'est porter un nouveau regard sur la biodiversité

Toutes les espèces ont besoin de surfaces suffisamment **étendues** et en **bon état écologique** pour réaliser l'ensemble de leur cycle biologique (se nourrir, se reproduire, se reposer). Or la **fragmentation** des milieux naturels crée des **îlots de nature**, de plus en plus **petits** et **isolés** les uns des autres, qui n'offrent plus un espace viable aux populations végétales et animales.

Protéger des éléments de nature de manière indépendante est **essentiel, mais insuffisant**. Il est désormais nécessaire d'aller au delà des espaces de protection de la seule biodiversité remarquable pour assurer le **fonctionnement de l'ensemble des mécanismes écologiques**. Pour cela, il faut relier les **îlots de nature** par l'intermédiaire de **corridors** et garantir le maintien de **continuités écologiques**.

C'est le rôle de la **trame verte et bleue (TVB)**.



Le Pelodyte ponctué par exemple, vit en garrigue et a besoin de plans d'eau pour se reproduire.

La trame verte et bleue dans le Parc

La trame verte et bleue à une échelle locale

La trame verte et bleue peut se **penser à une échelle nationale et régionale**, mais **sa mise en œuvre** concrète est réalisée à une **échelle locale**.

C'est pourquoi l'équipe du Parc travaille en collaboration étroite avec les écologues scientifiques du **Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE)** de Montpellier et les gestionnaires du **Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon (CEN-LR)** sur l'analyse des enjeux écologiques du territoire :

- pour comprendre la **contribution des différents milieux et paysages** de la Narbonnaise à la trame verte et bleue ;
- pour déterminer les **zones vertes et bleues où il y a risque de rupture de continuités écologiques** ou de dégradation de la qualité écologique des milieux.



CE QU'IL FAUT RETENIR !



Dans le Parc, les milieux à enjeux pour la biodiversité sont :



Pelouses sèches, prairies, friches



Garrigues ouvertes



Forêt, ripisylve, arbres isolés, haies



Mosaïque agricole



Zones humides



Lagunes



Mer



Cours d'eau



Milieux sableux



et les causes de fragmentation sont :



Extensions urbaines



Agriculture intensive



Embroussaillage des garrigues



Voie ferrée



Autoroute



Route

CE QU'IL FAUT RETENIR !

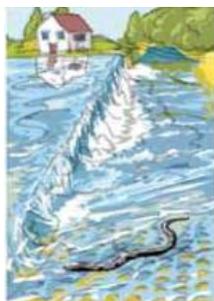


Mettre en œuvre la trame verte et bleue c'est créer une cohérence écologique et sociale: assurer un bon fonctionnement des écosystèmes et fédérer tous les acteurs.

Dans la continuité de la phase d'analyse, il est maintenant temps de passer à la **phase de mise en oeuvre** de la **trame verte et bleue** au Parc.

Nous partageons **tous une part de responsabilité** dans le maintien des continuités écologiques: scientifiques, gestionnaires, politiques, agriculteurs, chasseurs, habitants du Parc.

C'est pourquoi nous devons définir ensemble des actions de mise en oeuvre (dans les documents d'urbanisme, dans les milieux agricoles, sur les infrastructures), puis soutenir l'engagement des décideurs autour de cette responsabilité partagée. C'est en fait une véritable **solidarité écologique** qu'il convient d'instaurer.

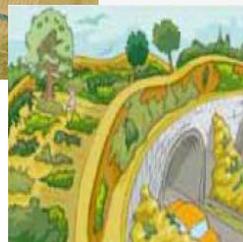


La **qualité de l'eau des étangs et des rivières** est fortement influencée par les rejets des **activités humaines** implantées en milieu terrestre. En **gérant mieux ces rejets**, on assure une bonne qualité de l'eau. On peut également **supprimer les obstacles sur les cours d'eau** pour rétablir une meilleure circulation de la faune (des anguilles par exemple). Enfin, les graus, lieux de communication entre la mer et les étangs sont des éléments clés dont il faut préserver le bon fonctionnement.



BD ORTHO Copyright IGN 2003

Pour faciliter le déplacement de la faune, on peut **aménager des passages** sur ou sous les routes, les voies ferrées, ou les canaux : éco ponts, buses, tunnels, passages mixtes.



verte et bleue et ses acteurs

La trame verte et bleue s'inscrit dans un contexte législatif

Le **Grenelle de l'Environnement** initié en 2007, met en place une feuille de route en faveur de l'écologie et du développement et des aménagements durables. La **loi Grenelle 2**, promulguée en 2010, correspond à la mise en application d'une partie des engagements du Grenelle. La trame verte et bleue (TVB) est une **mesure phare du Grenelle** qui s'inscrit donc désormais dans un contexte législatif.

La loi Grenelle 2 prévoit également, à l'horizon 2012, l'élaboration d'un **Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)** par chaque Région, en collaboration avec l'Etat et un comité régional TVB. Ce document vient **renforcer** la prise en compte des continuités écologiques dans les documents de planification territoriale déjà prévue par le code de l'urbanisme. Il devra être **pris en compte** lors de l'élaboration d'un SCoT ou d'un PLU et proposera des modalités de **mise en œuvre** de la trame verte et bleue à l'échelle régionale.



On peut **favoriser l'entrée de la nature en ville** en plantant des arbres, en aménageant des jardins, des haies, des bandes enherbées, en prévoyant des ouvertures dans les clôtures pour laisser circuler la petite faune dite "ordinaire" (grenouilles, hérissons, ...).



La biodiversité est partout : elle ne se cantonne pas aux espaces protégés. Par la **bonne gestion de la mosaïque agricole** (maintien ou création de bandes enherbées, de haies, d'arbres, de mares), on facilite **le passage des espèces** entre les différents espaces dont elles ont besoin pour vivre et on améliore la qualité du paysage. En complément, **le maintien de milieux naturels ouverts** est également nécessaire.





Quelles perspectives dans le Parc ?

CE QU'IL FAUT RETENIR !



L'équipe du Parc prévoit l'organisation de réunions d'informations et la création de cartes pour mieux appréhender les enjeux écologiques à l'échelle des communes et conseiller sur des actions concrètes. Elle propose d'accompagner les acteurs du territoire dans la déclinaison de la TVB à l'échelle du Parc.

Inspirons nous de ce qui se fait ailleurs

La TVB peut se traduire par des mesures de gestion du milieu agricole

Sur le territoire du SCoT Métropole Savoie, la région Rhône-Alpes soutient la mise en place de "contrats corridors biologiques" dont un des objectifs est la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des surfaces agricoles via des actions telles que la réalisation de travaux ou l'acquisition foncière.

Et ici ?

Des mesures agro-environnementales territorialisées ont déjà été mises en place sur le Parc (pour l'entretien de pelouses sèches et la réduction de l'utilisation des pesticides sur les cultures). Mais il existe d'autres dispositifs de contractualisation à l'échelle parcellaire mobilisables au profit de la TVB en milieu agricole. A travers la connaissance des caractéristiques de la mosaïque agricole, le Parc pourrait accompagner le choix et l'utilisation de ces dispositifs pour mettre en place un projet d'ensemble cohérent et efficace pour conserver ou améliorer la qualité de la mosaïque.

La TVB peut se traduire par des infrastructures de transports aménagées

Dans cinq départements pilotes, la société Autoroutes du Sud de la France (ASF) a entrepris le diagnostic écologique de son réseau. Un programme de 24 actions a alors été élaboré en concertation avec les acteurs locaux : fonçage de buses, conversion de passages routiers en passage mixte, éco-ponts...

Et ici ?

Le Parc effectue actuellement l'étude des portions d'autoroutes qui traversent son territoire dans le but de travailler prochainement avec ASF pour rendre le réseau autoroutier plus facilement franchissable par la faune. De plus, une attention particulière est portée au projet de la future ligne TGV.

La TVB peut se traduire par une urbanisation raisonnée

Le PNR Oise pays de France a réalisé des actions de sensibilisation des acteurs locaux pour partager les conclusions de ses travaux d'analyse des continuités écologiques de son territoire. La commune de Viarmes a alors pu anticiper la mise en œuvre de la TVB en réalisant un zonage particulier dans son PLU pour protéger les continuités écologiques.

Et ici ?

SyCot et Parc vont travailler ensemble pour intégrer les notions de TVB dans le volet littoral du SCOT. D'autres part, le Parc se propose de transmettre des données cartographiques concernant la TVB aux communes qui révisent leur PLU.